

Parcours « Cadres ressources scolarité inclusive »

Instruction du 25/042024 relative au déploiement en académie du parcours « Cadres ressources scolarité inclusive »

Division / Service

Bureau / Département

CT ASH

Affaire suivie par : Stéphanie Lentz

Mél : ash-academique@ac-creteil.fr

La dynamique école inclusive se poursuit à la rentrée 2024. Un parcours de formation permettant la constitution d'un vivier académique de personnes ressources est proposé aux personnels de l'encadrement pédagogique (personnels de direction et d'inspection).

Les objectifs de ce parcours :

- Maîtriser les enjeux des politiques en matière d'éducation inclusive, de son pilotage et de ses composantes
- Accompagner les pratiques des équipes ;
- Comprendre et analyser des situations professionnelles, activer des leviers d'évolution ou de résolution de tensions en mobilisant les ressources appropriées.

Pré-requis à la candidature :

Il est nécessaire d'avoir suivi le parcours de 7 heures d'autoformation « scolarité inclusive – cadres sensibilisés ».

Pour déposer sa candidature :

Vous pouvez transmettre votre candidature à l'adresse suivante : ash-academique@ac-creteil.fr, en précisant vos nom, prénom, adresse mail académique, fonction et lieu d'exercice.

Quelques lignes sur votre motivation seront très appréciées.

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au **lundi 13 mai 2024**.

Pour votre information

Les candidats retenus seront conviés à un temps de regroupement le jeudi 4 juillet 2024 après-midi (**date à confirmer**) au rectorat, pour présenter les modalités de cette formation.

**La conseillère technique ASH
Stéphanie Lentz**